

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Théorie mode 4
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	44THM (D.CV.334.44THM.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 4, jusqu'à mi-semestre
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Théorie mode 1, 2 et 3
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Histoire, anthropologie et techniques du vêtement : acquérir une démarche d'analyse technique du vêtement pour la compréhension de sa construction en rapport avec le corps, le mouvement et l'aisance. Construire ses propres références par rapport aux acquis du passé afin de nourrir sa démarche créative. Appréhender une culture du vêtement et les outils pour l'enrichir.
Contenu et formes d'enseignement	Histoire, anthropologie et techniques du vêtement : projets thématiques et séminaires collectifs : analyse des documents iconographiques, identification des codes vestimentaires, etc.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : Histoire, anthropologie et techniques du vêtement : chaque participant-e est suivi-e pendant la durée du cours. Evaluation sur la base du travail fourni et la participation active. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant-e-s	A.Fiette, Iulia Hasdeu.
Nom du/de la responsable du module	Léa Peckre
Descriptif validé le	10.07.18
Par	Léa Peckre, responsable de la filière Design Mode de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.